

capacité d'absorption de l'aide étrangère, pour promouvoir même l'idée de prise en charge de soi, ces sociétés doivent être au préalable, sur le plan interne, débloquées.

D'aucuns estiment qu'on ne peut attendre le renversement du régime dictatorial pour tenter d'améliorer le sort des paysans pauvres. Il faut d'une part préciser que des tentatives ont déjà été faites et qu'elles ont échoué. Ni la bonne volonté, ni les fonds, ni les compétences n'ont manqué: chaque fois on s'est heurté aux mêmes structures socio-économiques et à ces mêmes classes sociales qui n'ont aucun intérêt au changement social. Il faut en outre rappeler que chaque échec entraîne un coût psychologique à l'échelle des espérances suscitées. L'expert ou le coopérant peut rentrer chez lui. Mais le paysan déçu restera sur place et il sera plus difficile de l'engager dans une autre expérience dont il ne voudra pas, à bon droit, faire les frais. Il faut également rappeler que les paysans n'ont pas été les premiers bénéficiaires des actions entreprises, la corruption et la bureaucratie ayant fait dévier de leurs destinations premières les fonds engagés.

Il y a donc cause à ces échecs répétés: *l'action à l'intérieur de structures sociales actuelles et avec le concours de la fraction hégémonique de la classe dominante au pouvoir*. En ce sens ce n'est pas le pouvoir d'un homme qui est seulement en cause, ni celui de sa famille et de ses ministres. C'est celui de toute une classe sociale pour qui la situation est bonne, excellente même, et qui n'a pas intérêt à ce qu'elle change.

Responsabilité des nationaux et des coopérants

La question centrale à examiner ici est la suivante: quelle est la marge de manœuvre que laisse le régime dictatorial à ceux qui tentent de promouvoir une action sociale?

La réponse diffère selon que l'action est celle des ressortissants du pays ou de coopérants étrangers. Pour les premiers, disons brièvement qu'ils n'ont pas d'autre choix que de combattre ces «dictatures pour rien». Le régime dictatorial est fort parce que répressif et tortionnaire. Il l'est aussi parce que nombre de nationaux n'ont pas fait, ne font pas et n'ont pas l'intention de faire ce qu'il faut pour le renverser et changer les structures sociales de manière qu'une autre dictature ne soit plus possible. Ou, s'ils ont tenté, à un moment donné, quelque chose, ils sont aujourd'hui fatigués d'une lutte longue et dure, dont leur vie est, aux moments cruciaux, l'enjeu. La démission les guette alors, à moins que ce ne soit leur récupération par le régime en place.

Toutefois, pour un nombre de plus en plus élevé de nationaux, il n'y a pas d'autre choix que l'insertion dans la lutte sociale et politique qui se déroule dans leurs pays. Ils n'attendent pas que les régimes en place leur définissent des zones d'action ou une marge de manœuvre. C'est à eux de prendre l'initiative, de choisir le moment et les formes de l'action organisée. Ils sont, au premier chef, responsables de leurs pays.

Le ressortissant étranger, par contre, n'a de responsabilités que celles qui lui sont déléguées, ou celles qu'il assume afin de corriger les effets des mécanismes de dépendance à l'endroit de son propre pays (ce second type de responsabilité n'entre pas, pour le moment, dans le cadre de cet article). Les responsabilités déléguées ont une signification politique que tout coopérant doit clairement voir et assumer de manière conséquente. Le simple fait de leur présence dans tout pays à régime dictatorial est un acte de légitimation du régime et de ses actes. Cela signifie qu'on l'accepte comme interlocuteur, qu'on transige avec lui, qu'on accepte les droits que lui donnent sa participation au financement des projets etc... Cela signifie aussi qu'on accepte d'être pris à témoins des «bonnes dispositions» du régime à l'égard de ceux qui veulent travailler à la «rénovation nationale». Les coopérants rendus sur place n'y peuvent rien: leur intervention sera récupérée par le régime pour sa légitimation. Ils peuvent passer outre à cet aspect de leur présence, mais non l'ignorer. De toute manière, choisir d'agir ou de ne pas agir dans un pays soumis à un régime dictatorial en tenant compte ou non du caractère légitimateur de sa présence et de son action, c'est faire un choix politique, poser un acte politique dont les conséquences sont également politiques. En dépit de tout, certains choisissent de s'y rendre, espérant y faire leur «possible».

Stratégie du «possible»?

Comprendre cette stratégie centrée sur le «possible» suppose que l'on saisisse l'aver-sion de certains pour les questions politiques et idéologiques. Cette répugnance peut être expliquée par une certaine manière de les poser ou de les mal poser; par une idéologie technicienne qui privilégie les moyens quantitatifs d'intervention et attend de leur mise en œuvre le changement social; par le refus du politique, surtout, et l'adhésion à une vision gradualiste du progrès qui privilégie les micro-réalisations. Dans cette perspective on rejette toutes les solutions globales, tout programme de portée nationale pour restreindre ses activités à telle région déterminée